Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2026

Les Gonds

code INSEE : 17179

1 755 habitants

Communauté d'agglomération de Saintes

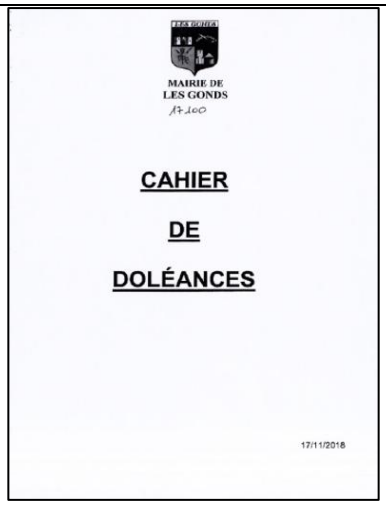

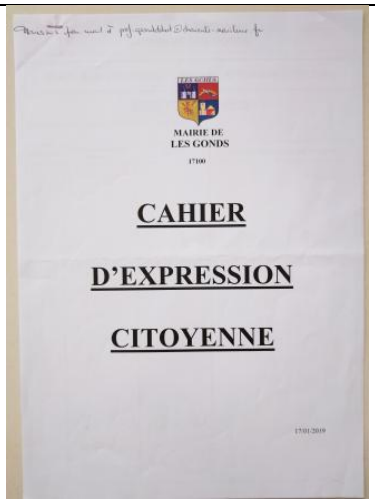

La commune des Gonds a produit deux cahiers :

- Un « cahier de doléances » dont l'original est perdu (copie numérique aux Archives nationales), ouvert le 17 novembre 2018 et clos le 15 janvier 2019, sous forme de tableau à colonnes, 6 pages numérotées et agrafées, avec 6 contributions
- Un « cahier d'expression citoyenne » : original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W198), copie aux AN ; ouvert le 17 janvier 2019, avec le même tableau, et clos, vierge, le 20 février 2019.

Pour en savoir plus : https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/

N° d'ordre	Nom et prénom des déclarants	Domicile	Déclaration et signature des déclarants

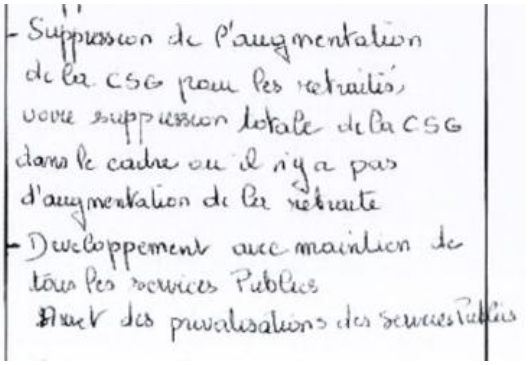

- Suppression de l'augmentation de la CSG pour les retraités, voire suppression totale de la CSG dans le cadre ou il y a pas d'augmentation de la retraite
- Développement avec maintien de tous les services Publics
Stop aux privatisations des services Publics

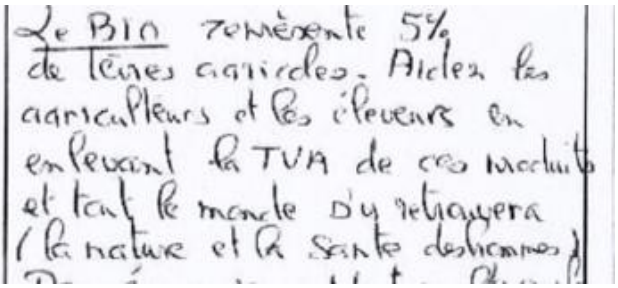

Le BIO représente 5% de terres agricoles. Aidez les agriculteurs et les éleveurs en enlevant la TVA de ces produits et tout le monde y retrouvera (la nature et la santé des hommes)

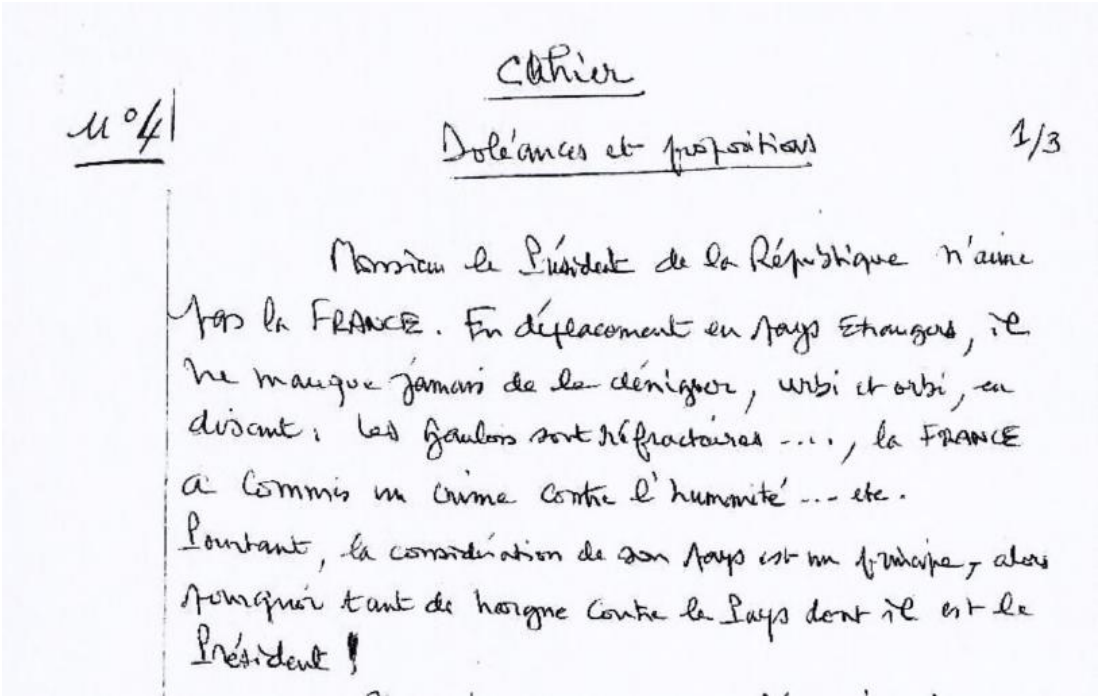

Cahier

n°41

Doléances et propositions

1/3

Monsieur le Président de la République n'aime pas la FRANCE. En déplacement en Pays Etrangers, il ne manque jamais de la dénigrer, urbi et orbi, en disant : les Gaulois sont réfractaires ...., la FRANCE a commis un crime contre l'humanité ... etc.
Pourtant, la considération de son Pays est un principe, alors pourquoi tant de hargne contre le Pays dont il est le Président !

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre *[ ]*.

***1.** Manuscrit, 3 lignes, 20 mots*

[NOM Prénom, Adresse]

Abrogation de la loi MAPTAM au bénéfice des communes et des cantons.

Nouveau slogan républicain : " Solidarité et dignité".

[Signature]

___

***2.** Manuscrit, 24 lignes, 171 mots (femme)*

[NOM Prénom, Adresse]

- Suppression de l'exonération de l'ISF.

- Augmentation du SMIG, des fonctionnaires et des minimas sociaux.

- Augmentation des retraites.

- Suppression du CICE.

- Suppression de l'augmentation de la CSG pour les retraités, voire suppression totale de la CSG dans le cadre où il n'y a pas d'augmentation de la retraite.

- Développement avec maintien de tous les services publics. Arrêt des privatisations des services publics.

- Suppression des décrets du 26 décembre et 30 décembre 2019 [*sic*]. Le 1° organise le démantèlement de la SNCF, le second remet en cause le droit des chômeurs (flicage, suppression des allocations chômage).

- Édition, tous les mois, par les caisses de retraites (CARSAT, AGIRC, IRCANTEC) d'un bulletin de versement de retraite à savoir : montant brut, taux CSG imposable, taux de la CSG non imposable, contributions diverses, ainsi que pour chacun des taux le montant retenu.
Taux et montant de l'impôt à la source.
Et bien sûr le montant net payé. Il est inadmissible que l'État ponctionne nos retraites en toute opacité.

[Signature]

___

***3.** Manuscrit, 2 lignes, 15 mots (femme)*

[NOM Prénom]

Il serait bien de réindexer les retraites en rapport avec le coût de la vie.

[Signature]

___

***4.** Manuscrit (3 pages insérées), 60 lignes, 515 mots (homme)*

Cahier
Doléances et propositions

Monsieur le Président de la République n'aime pas la FRANCE. En déplacement en pays étrangers, il ne manque jamais de la dénigrer, urbi et orbi, en disant : les Gaulois sont réfractaires..., la FRANCE a commis un crime contre l'humanité..., etc.

Pourtant, la considération de son pays est un principe, alors pourquoi tant de hargne contre le pays dont il est le président !

Il apparaît que sa grande idée serait de remplacer la population autochtone par une autre qui, malheureusement, est déjà la cause de beaucoup de problèmes constatés. Celle-ci n'ayant pas la même culture et voulant aussi imposer la sienne mais qui, pour l'autochtone, n'est ni enviable ni vivable.

Au rythme où vont les choses, ce qui est arrivé à la SERBIE, qui fut amputée d'une partie de son territoire, peut arriver rapidement à la FRANCE. Nos ancêtres se retourneront dans leurs tombes, eux qui ont défendu, au péril de leur vie et avec beaucoup de sacrifices, l'indépendance de leur pays. Ces étrangers accueillis sont mieux traités et considérés que les Français autochtones, et pourtant ce sont ces derniers qui règlent l'addition imposée par le président.

Cela est la preuve pour comprendre le grand remplacement de la population, voulu. Par ailleurs, notre président accepte de prendre les migrants récupérés par les ONG, en mer, qui les imposent, ce qui n'est pas admissible, surtout quand il y a déjà le trop plein, désespérant l'autochtone, ce qui est bien compréhensible, mais pas le président.
Le comble est atteint quant, à MARRAKECH (MAROC), un secrétaire d'État signe, au nom de la FRANCE, l'accord d'accueil (pacte ONU) inconditionnel, sur le sol français, de tous les migrants, sans consultation préalable du Parlement de la République, prouvant le peu de considération à son égard.

Les Étrangers, une fois accueillis en FRANCE, sont chez eux, nous imposent leur mode de vie mais vivent aux crochets des contribuables français. Notre faible République ne peut pas les renvoyer chez eux, même ceux qui sont immigrants économiques.

L'intérêt de la FRANCE est de conserver sa culture et son mode de vie progressivement acquis depuis des siècles, au lieu de se laisser envahir sans défense, et qui sera la cause d'une potentielle guerre civile. De ce fait, notre président ne sert pas son pays, il le dessert ; vouloir devenir le président de l'Europe est une chose, mais en attendant servir la FRANCE.

L'étincelle, à la base de la constitution des Gilets jaunes, fut la taxe carbone (CCE) dont la hausse et sa progression vertigineuse devenaient insupportables. Cette taxe, comportementale, dont le but était d'influer sur la consommation des produits polluants, fut exagérée et notre président ne se préoccupe pas des conséquences sur le pouvoir d'achat et sur les causes d'inflation.

Je demande donc respectueusement, à M. le Président, d'avoir l'honnêteté de servir d'abord ses concitoyens qui, pour beaucoup, pensent d'abord à boucler leur fin de mois, car la fin du monde n'est pas pour demain, ce qui n'empêche pas de prévenir.

Il faut donc donner la préférence, d'abord, aux siens, pour les aider à assurer leurs fins de mois.

M. [NOM Prénom]
Le 10/1/2019
[Signature]

___

***5.** Manuscrit, 30 lignes, 247 mots (homme)*

[NOM Prénom, Adresse]

Retraite et CSG :

Depuis 2012, ma retraite n'a jamais augmenté, alors "merci" de penser à nous en imposant cette taxe.

Remèdes : rétablissez l'ISF et embauchez des inspecteurs fiscaux pour chasser l'évasion fiscale et vous ferez même des dividendes.

Le BIO représente 5% de terres agricoles. Aidez les agriculteurs et les éleveurs en enlevant la TVA de ces produits et tout le monde s'y retrouvera (la nature et la santé des hommes).

Des économies : montrez l'exemple. Nous n'avons pas besoin d'autant de députés à l'Assemblée nationale qui de surcroît cumulent les fonctions et qui s'avèrent rémunérés par des heures de nuit qu'ils ne font pas. De surcroît mettez-les au boulot car à l'Assemblée, bien souvent vide, les présents trouvent le temps de roupiller.

Augmentation du pouvoir d'achat avec la baisse de la taxe d'habitation. Oui pour moi elle a diminué de 57 € mais ma taxe foncière a augmenté de 141 €. Reprenez votre calculette et dites-moi où mon pouvoir d'achat augmente car il s'agit de taxes pour avoir le droit de vive chez soi.

La sécurité routière : (80 km/h). La campagne télévisuelle se justifiait par la distance de freinage de 90 à 80 km/h mais il semblerait [que] les camions freinent beaucoup moins que nos voitures à la même vitesse, car ils peuvent toujours rouler à la même vitesse !!! Un choix s'impose : repasser les voitures à 90 km/h ou passer les camions de 80 km/h à 70 km/h. Logique, non ?

____

6. ***Manuscrit, 2 lignes, 14 mots (femme)***

[NOM Prénom, Adresse]

- Pourquoi ne pas remettre la ½ part supplémentaire au veuf ou veuve ?

____

Registre clos le 15 janvier 2019

Le Maire [tampon mairie]

[FIN]